

Villabé, demain magazine

37, ruelle aux Brunets - 9100 VILLABE



Le magazine d'information de l'opposition

Editorial

18 FEV. 2005

J'ai bien sur une pensée pour toutes les victimes et les familles touchées par ces dernières catastrophes. Les années se suivent et se ressemblent. En effet, fin 2003: *tragique tremblement de terre en Iran*, début 2004 : *accident d'avion de Sharm El Sheik* qui a endeuillé la France et fin 2004 : *le sud Est asiatique* avec cette vague de trop qui a emporté tant de populations !

Alors, à l'aube de cette nouvelle année, avec l'ensemble des membres de notre association, nous tenons tout particulièrement à vous souhaiter tous nos vœux de bonheur, de joie et de santé.

A mi mandat, je prends ici l'engagement de continuer à agir sur les questions qui vous préoccupent (*sécurité des personnes et de vos biens, maîtrise des dépenses, aire de grand passage, nuisance de l'autoroute A6, circulation dans la côte d'Ormoys, correspondance trains/bus, installation du nouveau collège, intercommunalité*).

Nous pouvons être fiers de nos actions et de nos propositions. En effet, à chaque conseil municipal ou lors des commissions, avec Frédéric FAURE et Christian CORDIE nous sommes toujours intervenus avec le souci des objectifs que nous nous sommes fixés : information, concertation, décision. Nous continuerons donc avec ce magazine à vous informer et à venir vous rencontrer.

Nous travaillons avec vous, pour notre commune et nous préparons ensemble son avenir.

Cordialement

KARL DIKAR

Conseiller municipal
Président de l'association « villabé demain »

Un abri de bus pour nos enfants !

Bravo ! et merci ! Et oui, encore une fois, Monsieur le Maire, merci pour avoir pris en compte une de nos suggestions qui datait tout de même de la commission des travaux du 18 septembre 2001 !

Alors qu'à l'époque, nous demandions simplement l'installation d'une structure solide, votre municipalité ne voulait rien entendre « *un nouvel abri ? de toutes les façons il sera dégradé !* ».

Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ! comme vous nous l'avez fait remarquer lors d'un conseil municipal au sujet de notre position sur l'intercommunalité !

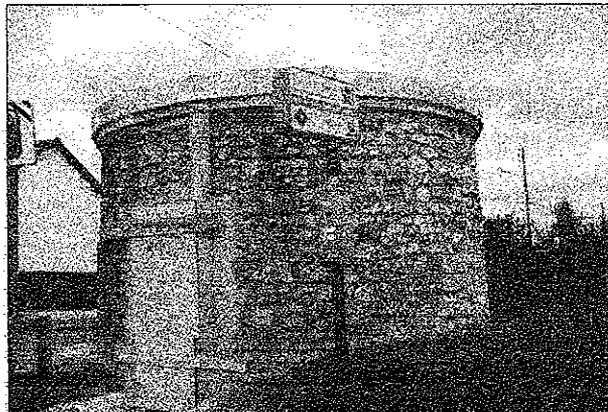
Nos enfants vous en sont reconnaissants, cela fait plus de 4 ans qu'ils attendent leur bus scolaire, l'hiver sous la pluie et dans le froid !

Enfin, vous avez été au-delà de nos

Dans ce numéro :

Éditorial	1
Abri bus	1
Conseil municipal du 17.12.2004	2
2004 en images	3
Villabé et la constitution européenne	4
Notre Collège	4

espérances, riche idée que celle de rénover cet ancien château d'eau ! Nous espérons que de nombreuses ouvertures seront aménagées afin de permettre aux enfants, tout en se sentant en sécurité, de pouvoir surveiller l'arrivée du bus.



Quid désormais ?

Viendrez-vous attendre le bus avec eux pour tester cet abris fortifié ?

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2004 : Nos 5 questions !

1 – Reconstruction des services Techniques de Villabé : Monsieur le Maire, notre commune a passé un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet GAZAL concernant la construction des ateliers municipaux. La rémunération de ce cabinet pour son activité a été de 48 098,64 €. Cependant vous nous avez fait état de quelques non-conformités :

- un problème de « déboureur déshuileur » non prévu initialement lors de la procédure d'appel d'offres ainsi que la pose supplémentaire d'un fourreau pour le réseau informatique dont vous avez dû financer le surcoût lors de l'adoption du budget supplémentaire de notre commune pour un montant total de 34 114.52 € TTC.
- un problème de puissance d'éclairage dans les bureaux des personnels, dont nous ne connaissons pas le coût de la remise à niveau... Pouvez-vous, Monsieur la maire, nous apporter quelques précisions relatives à ces nombreuses non conformités et nous en présenter un bilan financier précis ? (*montant du remboursement de notre police d'assurance, charges supplémentaires supportées par notre commune...*).

Réponse du Maire : Coût prévisionnel pour la reconstruction du bâtiment = 717 035 € - coût après appel d'offres = 612 792 € + déboureur déshuileur = 27 159.94 € + fourreaux et goulottes électriques supplémentaires = 1 311.50 € soit un total de **641 263.44 €**. Remboursement de l'assurance = **710 000 €**

Nota : Nous sommes heureux d'apprendre que notre commune dispose donc de **68 736.56 €** supplémentaires ! Serviront-ils au remboursement de la dette ?

2 – Intercommunalité : Monsieur le Maire, en 2002, vous avez consulté les Villabéens et vous leur avez expliqué votre vision de l'intercommunalité et de l'aspect « Rurbain » de Villabé. En février 2004, vous nous avez répondu qu'avant d'engager notre commune sur la voie de l'intercommunalité, vous souhaitiez continuer à percevoir la totalité des taxes de la zac des Brateaux. Alors, 2005 sera-t-elle l'année de l'intercommunalité pour Villabé ? A ce sujet, notre groupe tient à se prononcer. Nous considérons que notre « intercommunalité » doit être bâtie sur des bases historiques et géographiques et non pas sur des considérations politiques. Alors, si nous considérons le passé de Villabé, si nous considérons sa géographie, si nous prenons en compte les flux de sa population active et notre proximité des deux grands centres urbains, notre commune est irrémédiablement tournée vers le nord, vers Corbeil-Essonnes ou Evry. Nous pourrions enfin mutualiser les services attendus par notre population et je citerai entre autre les équipements sportifs et culturels...

Réponse du Maire : Soyons prudents, donnons-nous le temps d'observer le fonctionnement des communautés voisines avant de négocier et de choisir !

Nota : Quelle audace et quelle anticipation ! Alors que l'intercommunalité concerne désormais environ 51 millions de Français et 86% des communes soit 28 000 communes ! Qu'allons nous négocier alors que les maires de nos communes voisines se sont déjà répartis les compétences et se sont déjà organisés. (*nous vous informerons sur les intercommunalités en place autour de nous dans le prochain n° de Villabé Demain*)

3 – Villoison : Monsieur le Maire, vous avez autorisé en son temps la construction de la ZAC des Brateaux sur le plateau à proximité du quartier de Villoison. Nous avons eu connaissance d'un projet qui permettrait, tout en préservant la nature de ce quartier, de développer une activité qui correspondrait parfaitement à l'origine historique des fermes qui composaient ce hameau. Si vous en avez été informé qu'en pensez vous et pouvez-vous nous donner plus d'informations et nous expliquer quelles doivent être les étapes nécessaires à sa réalisation ?

Réponse du Maire : « Le sujet que vous évoquez est un projet privé, il nécessite d'étudier et de prévoir les adaptations nécessaires avant d'aller plus loin »

Jumelage : Dans le cadre du jumelage de notre commune avec « Migliarino », quelles sont les activités prévues en 2005 ?

Réponse du Maire : La municipalité de cette commune ayant changée nous avons renoué de nouveaux contacts et les rencontres reprendront prochainement.

5 – Tri sélectif : Comme nous vous l'avons fait remarquer lors de notre dernier conseil municipal, avec nos interventions lors des manifestations organisées au sujet des nuisances de notre centre de traitement de Vert le Grand, il est primordial de limiter notre production de déchets et d'en améliorer le tri. Nous vous demandons de bien vouloir sensibiliser les Villabéens sur ce thème. Qu'envisagez-vous ?

Réponse du Maire : Les Villabéens n'ont pas à recevoir de leçons de vous. Globalement, ils essaient de faire au mieux...

Nota : Merci, M. le Maire pour vos conseils avisés et pour vos recommandations techniques et pratiques !

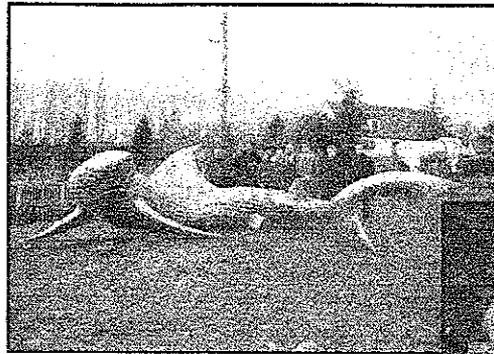
Solidarité Asie du Sud Est **LOTO** en faveur des Victimes du Tsunami

VENDREDI 18 MARS 2005 **LOTO** organisé par la municipalité et les associations. **VENDREDI 18 MARS 2005**

2004 en images ! 2004 en images ! 2004 en images !



Réunion de quartiers



Février :
Galette des Rois



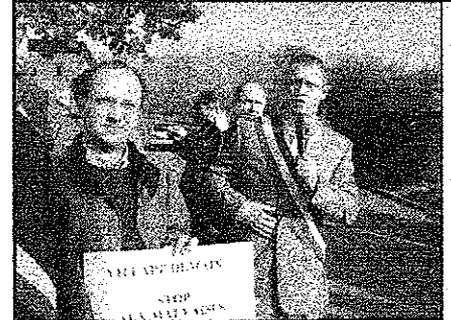
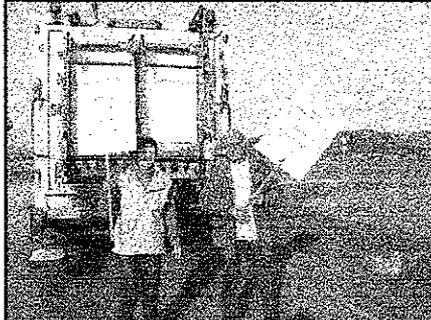
Mars :
Manifestation contre l'aire de Grand passage à Lisses



Juin :
Manifestation en faveur



de la rénovation de l'A6



Novembre : participation à la manifestation contre les nuisances du centre de traitement des déchets, organisée par Stéphane Beudet, maire de Courcouronnes, et Thierry Lafon, maire de Lisses.

Notre futur collège !

Organisée par Monsieur PIRIOU (*conseiller général*) et Monsieur RAMEY, la réunion d'information du 27 janvier a permis à une centaine de personnes de voir et apprécier ce qui sera à l'horizon 2006, le nouveau collège de secteur sur la commune de VILLABÉ.

Les points abordés durant le débat ont été, principalement orientés sur la circulation, la sécurité, l'accessibilité, bref bien davantage sur l'extérieur que sur l'intérieur.

Ma foi, cela m'a semblé logique pour 2 raisons : la première, Monsieur Alain Manoïlesco (*Maître d'œuvre*) et Madame Monique LABBE (*architecte*) ont présenté un projet de qualité. La seconde, est que les problèmes de circulation ne toucheront pas uniquement les familles des futurs collégiens mais aussi tous les Villabéens qui souhaitent de temps en temps pouvoir sortir de Villabé en moins d'une heure.

Les réponses apportées à l'aspect sécurité des usagers, plus particulièrement des enfants et la fluidité de la circulation présentent un intérêt certain : installation de feux tricolores, rond point, pistes cyclables. Cependant, un point a éveillé parmi les personnes présentes beaucoup d'inquiétude, et un certain scepticisme.

Il s'agit de la volonté de dissuader les parents de déposer les enfants au collège. Comment cela ? Parking vélo intégré au projet, piste cyclable, bus scolaire, information, sensibilisation. L'idée de vouloir combattre l'abus de voiture est séduisante, et courageuse. Cependant, une demi douzaine de places de stationnement cela semble bien juste ! Je crois en une dépose rapide de l'élève le matin mais en une attente le soir ou à midi. Certains jours, ma fille (*épaisse comme un haricot*), scolarisée au collège de la Nacelle, doit transporter un sac aussi lourd qu'elle. Aussi, nous la conduisons donc en voiture afin de ne pas passer pour des parents indignes ! Et la pluie, le vent, le froid qui sont autant de raisons d'utiliser son véhicule. Et enfin, c'est pratique de dire à son enfant « *Monte, je te dépose au collège* » en partant à son travail. Ce point pourrait être anecdotique, mais la départementale déjà bien encombrée le matin risque d'être bloquée par des véhicules cherchant à rentrer sur une boucle de « *dépose-minute* » saturée.

Les questions posées ont bien montré où se situent aujourd'hui les inquiétudes et problèmes futurs.

Frédéric FAURE



La « constitution Européenne » et Villabé



Il y a ceux qui disent « *oui* » à cette nouvelle constitution, ceux qui disent « *non* » et puis il y a ceux qui ne s'en préoccupent pas du tout. A Villabé, vous êtes 87 % à ne pas savoir comment fonctionne l'Union Européenne (selon notre dernière enquête de satisfaction réalisée



courant 2003). Cette constitution fixe des valeurs communes aux peuples de l'Union Européenne (*charte des droits fondamentaux et projet politique*) et instaure une Europe au fonctionnement amélioré, une Europe plus démocratique, une Europe qui va plus loin, une Europe qui protège plus efficacement les citoyens européens. Être Européen, pour un Villabéen ce n'est pas s'incliner devant une pensée unique. C'est tout simplement être libre, lucide, pragmatique et croire en l'avenir.

Alors si vous souhaitez en savoir plus nous vous invitons à une réunion d'information sur le traité instituant une constitution pour l'Union Européenne le **mardi 5 avril à 20 h 00 à la salle des fêtes Roger DUBOZ**.

Cette réunion fait partie des « *1000 débats pour l'Europe* » souhaités par les Présidents du Parlement et de la commission Européenne (*un guide synthétique réalisé par le service de communication de l'U.E sera remis à chaque participant*).

Karl DIRAT

« *Villabé Demain* » (Association pour la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie) **Tel 06 09 56 29 01**

Rejoignez nous ! ... Rejoignez nous ! Rejoignez nous ! .. Rejoignez nous !